

A retenir

Mildiou	Maladie toujours en progression. Risque très fort. Période de forte sensibilité des grappes.
Oïdium	Maladie en progression. Période de forte sensibilité des grappes.
Eudémis	Vol de 2^{ème} génération se poursuit et démarre dans certaines zones tardives. Des pontes sont visibles en zones précoces et moyennes. Premières éclosions en zones précoces.
Black rot	De nouveaux symptômes sur feuilles sauf dans le Gard. Des symptômes sur baies dans l'Hérault et les Pyrénées - Orientales.

PLUVIOMETRIE

Vignoble régional

Tableau des hauteurs de pluies du 18 juin au 24 juin

		18-juin	19-juin	20-juin	21-juin	22-juin	23-juin	24-juin	CUMULHEBDO
Pyrénées-Orientales	ESTAGEL	0	0	0	0	0	0	0	0
	LAROCHE DES ALBERES	0	0	0	0	0	0	0	0
	PIA	0	0	0	0	0	0	0	0
Aude	ALAINNE	0	0	0	0	0	0	0	0
	LEZIGNAN	0	0	0	0	0	0	0	0
	NARBONNE	0	0	0	0	0	0	0	0
Hérault	POUZOLLES	0	0	0	0	0	0	0	0
	PUISSERGUIER	0	0	0	1,3	0	0	0	1,3
	VALFLAUNES	0	0	0	10,9	0	0	0	10,9
Gard	CHUSCLAN	0	0	0	0	0	0	0	0
	SAINTE GILLES	0	0	0	0	0	0	0	0
	VILLEVIEILLE	0	0	0	0	0	0	0	0



Directeur de publication

Denis Carretier
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Occitanie
BP 22107
31321 Castanet Tolosan
05.61.75.26.00

Comité de validation :

Nadine Bals, Laure Bérard-Delay, Fabrice Guillois, Emilie Teyssot, Laure Lagarrigue, Christel Chevrier

Crédit photos :

Groupe Chambre, Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

STADES PHENOLOGIQUES

Vignoble régional

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient essentiellement de « baies à taille de plomb » (stade 29 ou BBCH 73) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives à « fermeture de la grappe » (stade L ou 33 ou BBCH 77) pour les cépages et/ou les situations précoces.

Les stades phénologiques les plus rencontrés sont « baies à taille de pois » (stade K ou 31 ou BBCH 75) et « fermeture de la grappe » (stade L ou 33 ou 77).



Fermeture de grappe (stade L ou 33 ou BBCH 77)



Baies à taille de pois (stade K ou 31 ou BBCH 75)

MILDIU

Vignoble régional

Les symptômes sont toujours en progression, à tous les stades sur feuilles, tous les faciès (rot gris et rot brun) sont visibles sur grappes.

Risque très fort.

Mesures prophylactiques

- Palisser pour améliorer la couverture du végétal,
- favoriser les mesures réduisant les entassements de végétation (ébourgeonnage, effeuillage...), elles diminuent la durée d'humectation des grappes. Attention aux écimages excessifs (rognages) qui favorisent le départ des entrecoeurs sensibles au mildiou,
- éliminer les pampres, ébourgeonner les plantiers.



Aude

Sur feuilles, le nombre de parcelles affectées continue d'augmenter de façon très significative. De nouvelles tâches (en cours d'incubation) sont signalées en toutes zones du département. Les niveaux de dégâts sont très hétérogènes mais peuvent ponctuellement atteindre plus de 30 % des feuilles affectées. Des fructifications sont observées lors des épisodes d'humectation matinale.

Sur grappes, les niveaux d'attaques sont en très nette progression. On observe à la fois des symptômes de type « rot gris » sur les parcelles les plus tardives et des symptômes de type « rot brun » sur les parcelles les plus précoces. Les niveaux d'attaques peuvent localement dépasser les 20 % de grappes touchées. Dans quelques cas extrêmes la destruction de récolte atteint plus de 50 %.

D'après la modélisation Potentiel Système arrêtée au 24 juin, les seuls événements pluvieux des 15 et 16 juin (ouest du département) ont entraîné de nouvelles contaminations. Aucune contamination nouvelle n'est prévue en raison de l'absence de pluie. Toutefois le risque demeure important et toute nouvelle précipitation significative est susceptible de générer de nouvelles contaminations. Attention, le modèle ne prend pas en compte les humidités relatives ni les rosées qui pourraient entraîner des contaminations si le vent faiblit.

Gard

La situation générale a encore évolué défavorablement depuis la semaine dernière. De nombreuses nouvelles tâches sont apparues sur jeunes feuilles et entrecoeurs. Le développement des symptômes sur grappes sous la forme « rot brun » (brunissement de la baie à partir du pédoncule) s'est accentué en relation avec l'orage localement violent du 11 juin. A ce jour, plus aucune parcelle de notre réseau n'est totalement indemne.

A l'exception de la zone touchée par l'orage jeudi 21 au soir (Bassin Alésien et Uzège), tous les symptômes potentiels sont à ce jour, extériorisés. Les dégâts les plus importants demeurent dans le sud du département (Sables, Costières et Sommiérois).

D'après la modélisation Potentiel Système arrêtée au 24 juin, mis à part les pluies très localisées le 21 juin (secteurs Alès et Uzès) ayant entraîné des contaminations, le temps est resté sec et chaud sur l'ensemble du département. Pour la semaine à venir, malgré les prévisions annoncées sèches, le risque mildiou se maintient à un niveau très fort. Aucune nouvelle contamination n'est à prévoir en l'absence de pluie. Attention toutefois, le modèle ne prend pas en compte les humidités relatives ni les rosées qui pourraient entraîner des contaminations si le vent faiblit.

Hérault

De nouveaux symptômes sont observés sur feuilles dans toutes les unités agroclimatiques. Leur progression est moins importante cette semaine.

Les symptômes sur grappes (faciès rot gris) sont encore observés dans le vignoble mais nombreux sont ceux qui ont séchés.

Durant la semaine écoulée, de nouveaux symptômes de rot brun (brunissement des baies à partir du pédoncule avec présence de dépression en « coup de pouce ») sont observés dans de très nombreuses parcelles suite aux pluies de la 1^{ère} décennie de juin. Leur progression est importante, quasi généralisée.

Leur fréquence peut atteindre la totalité des grappes avec des intensités très importantes. Le nombre de parcelles avec des pertes de récolte est toujours en augmentation.

Des symptômes de mildiou mosaïque sont également visibles ainsi que des défoliations partielles.

La quasi-totalité des parcelles est concernée par la maladie à des niveaux toujours très variables.

Les conditions climatiques ventées (mistral) notées depuis mi-juin sont défavorables à la maladie toutefois elles n'empêchent pas la sortie des fructifications si des contaminations ont eu lieu (orages localisés et rosées).

Toutes nouvelles humidités relatives/rosées permettent aux tâches de devenir voire rester contaminatrices et de faire évoluer les symptômes.

La maladie est toujours en phase épidémique.

D'après la modélisation arrêtée au 24 juin :

- MILSTOP : les conditions météorologiques enregistrées entre le 18 et le 24 juin engendrent de nouvelles contaminations dans de rares situations (stations météo de Laurens, Prades sur Vernazobres, Béziers et Valflaunès). Les sorties de symptômes sont attendues à partir du 1^{er} juillet. L'indice de risque mildiou est stable sur toutes les stations.
- Potentiel Système : durant la semaine écoulée, mis à part quelques pluies très localisées le 21 juin (Saint-Chinian, Thézan les Béziers, Lauret) ayant entraîné des contaminations, le temps est resté sec et chaud. Pour la semaine à venir, malgré les prévisions annoncées sèches, le risque mildiou se maintient à un niveau très fort. Aucune nouvelle contamination n'est à prévoir en l'absence de pluie. Attention toutefois, le modèle ne prend pas en compte les humidités relatives ni les rosées qui pourraient entraîner des contaminations si le vent faiblit.

Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur feuilles sont visibles avec des fréquences et des intensités variables mais pouvant être très importantes.

Ces symptômes sont des taches nouvelles et anciennes ainsi que du mildiou mosaïque.

Sur grappes, dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives, ayant des stades phénologiques les moins avancés, le faciès rot gris est visible.

Dans les secteurs précoces à moyens, le faciès rot brun est facilement visible.

Les conditions météorologiques actuelles ne sont pas favorables à un développement et à de nouvelles contaminations.

Cependant, chaque prochaine humidité et pluies relanceront la maladie sur feuilles et sur grappes sous la forme rot gris en secteurs tardifs et rot brun au stade fermeture de la grappe.

Le risque reste très élevé en cas de nouvelles conditions contaminantes (rosées, orages).

Evaluation du risque

Le risque est très fort sur toute la région Languedoc Roussillon.

Observer activement tout symptôme, consulter la météo et rester très vigilant.

La période de forte sensibilité des grappes est en cours. Elle décroît à partir de la fermeture de la grappe.

OIDIUM

Vignoble régional

Des symptômes en augmentation.

Mesures prophylactiques

Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage et le palissage. L'oïdium est sensible aux rayons ultra-violet.

Aude

En zone précoce (Littorale, Minervois et Corbières précoce) la phase de forte expression de la maladie sur grappes a débuté. Ainsi sur ces zones, les fréquences et intensités d'attaque sont en nette progression et peuvent ponctuellement dépasser les 30 % en fréquence et 10 % en intensité.

En zone plus tardive (Carcassonnais, Cabardès, Razès-Malepères et Limouxin), la fréquence de détection des symptômes sur feuilles et grappes est également en augmentation significative. Les symptômes restent toutefois encore assez discrets. Les symptômes sur grappes (sur pédi-celles pour les parcelles les plus tardives mais également sur baies sur les parcelles plus avan-cées) sont à présent facilement observables. Les niveaux d'attaque peuvent ponctuellement at-teindre plus de 10 % des grappes notamment sur les cépages sensibles.

Gard

Sur l'ensemble du département, des symptômes sont visibles sans progression notable sur grappes. La grande majorité des parcelles restent saines à ce jour.

Hérault

De nouveaux symptômes sur feuilles et grappes sont observés dans le Minervois, les Hauts Co-teaux, le Biterrois, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault, le Montpelliérais et le Nord Mont-pelliérais.

La maladie est présente essentiellement dans les parcelles à drapeaux (Carignan) et les situa-tions sensibles.

La maladie progresse sur grappes, parfois de manière importante. Le nombre de parcelles concernées augmente toujours.

Les fréquences et intensités peuvent être élevées.

Pyrénées-Orientales

L'oïdium est toujours visible en toute zone et sur tout cépage. Son évolution sur grappes est im-portante et facilement visible ces derniers jours. En secteur précoce, la maladie mal contenue sur certaines parcelles, va continuer sa progression malgré le stade fermeture de la grappe déjà bien avancé.

Les dégâts sont visibles sur feuilles et sur grappes avec des intensités parfois élevées.

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité des grappes est toujours en cours.

Leur sensibilité décroît à partir de la fermeture de la grappe.

La fréquence et l'intensité de la maladie sont en augmentation. Poursuivre les obser-vations et rester vigilant.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Eudémis

Vignoble régional

Le vol de 2^{ème} génération se poursuit en zones précoces et moyennes et démarre dans certaines zones tardives.

Des pontes sont observées en zones précoces et moyennes.

Les 1^{ères} éclosions sont visibles.

Aude

Le vol de 2^{ème} génération est en cours sur tous les secteurs du département :

Depuis le 18/06 sur les zones très précoces (littorale et Narbonnais).

Depuis le 22/06 en zones précoces et intermédiaires (Corbière et Minervois).

Depuis le 24/06 en zones tardives (Cabardès, Carcassonnais, Malepère, Limouxin).

Des pontes sont observées sur ces mêmes secteurs et simultanément aux 1^{ères} prises. Les niveaux de pontes sont hétérogènes mais dépassent localement les 10 pontes viables pour 100 grappes.

Les 1^{ères} perforations sont observées sur la zone littorale.

Gard

Le pic du vol de 2^{ème} génération est en cours avec des captures d'intensités variables qui devraient baisser dans les prochains jours.

Cette semaine, de nouveaux dépôts de pontes sont observés sur tout le département. Selon la précocité des secteurs, on observe des pontes fraîches, des pontes en évolution ou au stade tête noire.

Le seuil de nuisibilité (5 à 10 pontes pour 100 grappes) est dépassé sur certains secteurs habituellement sensibles.

Hérault

Le vol de 2^{ème} génération se poursuit dans les zones précoces et moyennes et démarre dans certaines zones tardives.

On note les 1^{ères} éclosions en zone précoce.

Des pontes à tous les stades (fraîches, en évolution et têtes noires) sont notées en zone précoce.

Les 1^{ères} pontes (fraîches et en évolution) sont observées en zone moyenne.

Les dépôts peuvent être localement importants.

Pyrénées-Orientales

Le vol de 2^{ème} génération a débuté dans les secteurs précoces et moyens.

Des pontes à tous les stades de développement (fraîche, en évolution, têtes noires) sont toujours observées sur les secteurs de La Plaine Nord et Sud Tech et le Cru Banyuls.

Les 1^{ers} dépôts de pontes sont visibles dans les secteurs de la Moyenne Vallée de l'Agly et le Bas Conflent.

Evaluation du risque

Le seuil de nuisibilité est de 5 à 10 pontes pour 100 grappes.

Cryptoblabès gnidiella

Aude

Quelques rares prises sont observées en tous secteurs.

Gard

Quelques rares prises sont observées.

Hérault et Pyrénées-Orientales

Aucune prise n'est enregistrée cette semaine.

Evaluation du risque

Le risque est très faible.



Eulia

Aude, Gard et Hérault

Le vol est en cours sur certains secteurs. Aucun dégât associé n'est, à ce jour, mis en évidence. Le niveau de prise est localement important sauf dans le Gard.

Evaluation du risque

Le risque est faible.

Ephestia parasitella

Hérault

Des captures sont notées dans des pièges de la Basse Vallée de l'Hérault.

Evaluation du risque

Le risque est faible.

BLACK ROT

Vignoble régional

De nouveaux symptômes sur feuilles sauf dans le Gard. Des symptômes sur baies dans l'Hérault et les Pyrénées-Orientales. Sur baies ces symptômes sont de couleur « café au lait » et s'accompagne de pycnides en leur centre, il ne faut pas les confondre avec des symptômes de mildiou rot brun qui voit une tache de même couleur mais partant du pédi-celle.



Taches de black rot

Aude

De nouveaux symptômes sur feuilles essentiellement sont signalés sur les zones du Limouxin et de la Malepère. Ponctuellement la fréquence de détection est significative (1 tache pour 100 feuilles). Aucun symptôme sur grappe n'est toutefois observé à ce jour.

Gard

Cette semaine, aucun nouveau symptôme n'est observé dans les parcelles précédemment touchées et seule une minorité de parcelles historiquement sensibles montrent régulièrement des symptômes.

L'orage du 11 juin peut avoir généré des contaminations par projection notamment sur les grappes. L'extériorisation des symptômes est attendue au milieu de cette semaine sur feuilles et quelques jours plus tard sur grappes.

De même, dans le Bassin Alésien et l'Uzège, l'orage du 21 juin peut avoir engendré, lui aussi, des contaminations qui s'extérioriseront à partir du 6 juillet.

Hérault

De nouveaux symptômes sont observés sur feuilles dans des parcelles présentant un historique (avec ou sans perte de récolte) dans les Hauts Coteaux, la Vallée de l'Orb-Lodévois, la Basse Vallée de l'Hérault et dans le Nord Montpelliérais.

Les 1^{ers} symptômes sur baies sont notés dans les Hauts Coteaux et dans la Basse Vallée de l'Hérault.

Localement, la maladie progresse suite aux pluies de début juin.

Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur feuilles et sur baies sont visibles dans les secteurs sensibles.

Evaluation du risque

Continuer à surveiller tout symptôme, dans les parcelles à historique notamment.

POURRITURE GRISE

Vignoble régional

Mesures prophylactiques

- Favoriser les mesures réduisant les entassements de végétation (ébourgeonnage, effeuillage, palissage...), elles diminuent la durée d'humectation et aèrent les grappes. Attention aux écimages excessifs (rognages) qui favorisent le départ des entrecoeurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Hérault

Les 1^{ers} symptômes sur baies sont observés localement dans la Basse Vallée de l'Hérault.

Evaluation du risque

Surveillez l'apparition de symptômes notamment sur grappes et l'évolution des stades phénologiques.

FLAVESCENCE DOREE ET SON VECTEUR

Scaphoideus titanus

Vignoble régional

Mesures prophylactiques

- Eliminer les repousses de porte-greffe, les vignes non cultivées,
- épamprer pour diminuer les populations de larves.

Les voies de contamination (Guide des Vignobles Rhône Méditerranée 2018, p.47)

Deux voies de contamination sont possibles :

- par l'insecte vecteur de parcelle en parcelle. Dans tous les cas, les larves de cicadelles de la flavescence dorée naissent saines et s'infectent en piquant les ceps contaminés. La capacité d'inoculation s'acquiert après une période d'incubation d'un mois ; la salive est alors infectieuse et l'insecte garde la capacité de transmission du phytoplasme jusqu'à sa mort ; Pour la flavescence dorée, la transmission s'effectue uniquement de vigne à vigne. Pour le bois noir, elle est inoculée d'une adventice (en particulier liseron ou ortie) ou plante cultivée à une autre, ou à la vigne.
- par le matériel de multiplication ; la transmission de la flavescence dorée ou du bois noir aux jeunes plants est possible par les greffons et les porte-greffes. Elle peut être évitée par le traitement à l'eau chaude.

Aude, Hérault et Pyrénées - Orientales

Des larves (L3 à L5) de cicadelle vectrice de la flavescence dorée, *Scaphoideus titanus*, sont toujours localement observées.

Hérault

Les 1^{ers} symptômes de flavescence dorée commencent à être observés au vignoble.

Evaluation du risque

« Le phytoplasme de la flavescence dorée est un organisme réglementé inscrit sur la liste des dangers sanitaires de niveau 1.

1° Les dangers sanitaires de première catégorie sont ceux qui étant de nature, par leur nouveauté, leur apparition ou persistance, à porter une atteinte grave à la santé publique ou à la santé des végétaux et des animaux à l'état sauvage ou domestique ou à mettre gravement en cause, par voie directe ou par les perturbations des échanges commerciaux qu'ils provoquent, les capacités de production d'une filière animale ou végétale, requièrent, dans un but d'intérêt général, des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte rendues obligatoires par l'autorité administrative ».

CICADELLE VERTE

Aude

Les niveaux d'infestations sont généralement faibles mais sont en augmentation. Ils peuvent très localement dépasser le seuil de nuisibilité (200 larves/100 feuilles). Sur ces mêmes parcelles, les 1^{ers} symptômes de grillures sont en progression.

Gard, Hérault et Pyrénées-Orientales

Des larves sont observées. Leur nombre augmente sensiblement mais reste faible. Le seuil de nuisibilité de 200 larves pour 100 est loin d'être atteint. Des symptômes sont localement observés.

Evaluation du risque

Le seuil de nuisibilité est de 200 larves pour 100 feuilles observées.

MALADIES DU BOIS

Vignoble régional

Des symptômes de Black-Dead-Arm et d'esca sont très localement visibles. Les 2 formes (lente et apoplectique) sont observées.

ACARIENS

Hérault

Dans les parcelles de référence, une prédominance d'acariens utiles (typhlodromes) est observée.

Quelques symptômes sur feuilles sont notés dans certaines parcelles.

Evaluation du risque

Le seuil de nuisibilité à cette période est de 30 % de feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien nuisible en l'absence d'acarien utile.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Pour plus d'informations sur les abeilles et l'apiculture, contactez l'ADA (association de développement apicole) de votre région, le référent apiculture de la chambre régionale d'agriculture ou consultez le site Internet de l'ITSAP-Institut de l'abeille www.itsap.asso.fr

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Hérault, du Gard, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, ADVAH, Cave d'Ouveillan, Dubreucq, Civam bio, CAPL, Ets Perret, Ets Péris, JEEM, Ets Touchat, Fredon LR, IFV.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.